

COMMUNE DE BANYO: AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°01/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DANS LE CADRE DE LA GESTION DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance l'avis de consultation ci-dessus relative à l'équipement en matériel dans le cadre de la gestion du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus dans la Commune de Banyo.

2. Coût prévisionnel

Le projet objet du présent avis de consultation est financé par les ressources du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus pour un coût prévisionnel de (11 600 000) onze million six cent mille CFA

3. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements est de deux (02) mois.

4. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, dès publication de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20.000 (vingt mille) F CFA, payable à la recette municipale de la Commune de Banyo.

5. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo. Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 02 Février 2020 à 14 heures précises, avec la mention.

**CONSULTATION N° 01/DC/C-BYO/SG/STADU/CLPMP/2021 DU 07 JANVIER
2021 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN
MATERIEL DANS LE
CADRE DE LA GESTION DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE
POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BANYO,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

6. Cautionnement provisoire

La caution de soumission établie par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI d'un montant de (232 000) deux cent trente-deux mille F.CFA fera partie des offres de l'entreprise.

7. Ouverture des plis

Les offres seront remises au plus tard le 02 Février 2020 à 14 heures et dépouillées le même jour à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo dans la Salle des réunions de l'hôtel de ville.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

BANYO le 07 Janvier 2021

Le MAIRE
GARBA SOULE